



Assemblée Générale de l'UNSS du 11 janvier 2022

Intervention liminaire du SNEP-FSU, Benoit HUBERT

Comme de coutume et au nom du SNEP-FSU, je tiens à présenter à chacune et chacun d'entre vous ainsi qu'à toutes celles et ceux qui composent et sont la richesse du sport scolaire, nos meilleurs vœux pour cette année 2022. Cette nouvelle année s'accompagne de l'arrivée d'un nouveau directeur national, Olivier Girault, que je salue et avec qui, j'espère, nous pourrons relancer, redynamiser le sport scolaire qui est en très grande souffrance depuis plus de deux ans. Cette relance ne sera pas simple et le challenge important, ne serait-ce que pour retrouver les niveaux qui étaient les nôtres avant la pandémie. Monsieur le Directeur, ne nous y trompons pas, si votre nomination a pu être largement discutée, c'est en réaction au fonctionnement du ministre de l'Education Nationale qui, depuis 5 années maintenant, ne prend aucun compte des avis des différentes instances et pas uniquement à l'UNSS et nie la représentativité et la légitimité des uns et des autres.

De déclaration en déclaration nous faisons le souhait que le contexte sanitaire évolue positivement mais force est de constater que cette reprise, après les fêtes de fin d'année, est une nouvelle fois bien complexe. Tout le monde savait toutefois que cette rentrée serait extrêmement tendue du fait de la propagation du variant omicron et que de nombreuses absences d'élèves et d'enseignants étaient prévisibles. Pourtant rien n'a été anticipé et il aura fallu attendre quelques heures avant la rentrée pour que de nouvelles consignes soient distribuées faisant passer au niveau 3 les écoles, laissant au niveau 2 le second degré et, pour ceux qui avaient la curiosité de lire la FAQ au niveau 2,5 pour l'EPS... Celles et ceux, encore plus curieux que les autres auront pu constater que quelques maigres éléments concernant le sport scolaire ne se trouvaient plus dans le protocole de l'Education nationale mais dans celui pour le sport sur le site du ministère chargé des sports... Nous rappelons ici que le sport scolaire de second degré, l'UNSS n'est pas une fédération sportive comme les autres, mais qu'il fait partie intégrante du service public d'éducation et qu'à ce titre, son protocole ou ses mesures doivent être intégrées dans les consignes pour l'Ecole.

Cette FAQ dépasse maintenant son rôle premier qui est d'expliquer la mise en œuvre des différents niveaux de protocole. Elle en vient à prescrire et définir de nouveaux niveaux. Certes, ce ne sont que des préconisations, des recommandations mais, à de nombreux endroits, elle est utilisée par des chefs d'établissements, des inspecteurs, des DASEN pour interdire purement et simplement. Nombre de nos collègues se trouvent dorénavant rejettés à l'extérieur en plein hiver quand ils ont la chance de disposer d'installations. Toutes les programmations sont mises à mal, les évaluations rendues impossibles, le sport scolaire à l'arrêt... une fois encore ce sont les seules pratiques physiques qui se trouvent empêchées dans le système éducatif français, ce qui montre bien le peu d'importance qu'on y accorde malgré les discours. La construction d'un protocole à 4 niveaux était censée nous prémunir des interprétations locales et des sur-prescriptions... force est de constater que c'est maintenant le ministère lui-même qui organise cette désorganisation.

Les enseignants n'en peuvent plus, ils sont fatigués de ces revirements incessants, de ces obligations d'adaptation alors qu'ils avaient fait en sorte de sécuriser leurs enseignements, ils se sentent méprisés voire montrés du doigt. La lassitude, le ras le bol entraînent un désinvestissement de plus en plus important... Manque de moyens, de reconnaissance (on continue sur le blocage de la valeur du point

d'indice), d'écoute et de prise en compte de leur professionnalité, soumission à de plus en plus d'injonctions et de prescriptions... la coupe est pleine et ce seront, en partie, les raisons de la mobilisation du 13 janvier prochain.

Nous serons également mobilisés le 27 avec l'interprofessionnelle pour la reconnaissance de nos métiers et les salaires et pour la Fonction publique et les services publics dont on ne peut, en période pandémique, nier le rôle essentiel qu'ils jouent dans notre pays.

Nous avons toujours porté la nécessité de maintenir les pratiques physiques et artistiques dans une école ouverte. Pour nous, ces pratiques participent pleinement des enjeux de santé publique (santé physique, mentale, sociale). Le sport scolaire doit y prendre toute sa part. Les empêcher aggrave une situation déjà bien dramatique : augmentation des troubles dépressifs chez les jeunes selon la défenseure des droits, augmentation du surpoids et obésité, baisse des capacités cardio-vasculaires et j'en passe... Toutes les décisions qui ne seront pas prises impacteront très fortement les politiques de santé à venir.

Bien évidemment des mesures rendant ces pratiques sûres pour les élèves et leurs enseignants devaient être prises et depuis le début de la pandémie nous demandons la mise à disposition de masques chirurgicaux ou FFP2, des demi-jauges, une augmentation des recrutements, des capteurs CO2 et purificateurs... Pour le sport scolaire, nous demandons depuis longtemps que la définition de groupes constitués puisse concerner l'ensemble des élèves inscrits à l'association sportive de l'Etablissement. En réponse, les suppressions de postes continuent à bon train, supprimant autant de forfait AS et gonflant les effectifs de classes mais aussi nuisant à la continuité du service public d'éducation par manque de remplaçants (et ce n'est pas l'embauche de contractuels et de retraités qui résoudront la situation). Pire, alors que nous demandons des mesures pour protéger d'avantage les enseignants, le ministre nous dit que seuls ceux qui seront malades seront autorisés à s'absenter... autrement dit, continuer comme ça, coûte que coûte, jusqu'à ce que vous tombiez malade...

La situation est compliquée, le climat morose mais, fort heureusement, de nombreux enseignants, de nombreux cadres UNSS continuent de s'investir pleinement et parfois en conflit avec des hiérarchies intermédiaires parviennent à organiser des rencontres, à faire vivre le sport scolaire.

Pour une vraie relance du sport scolaire il faut des signaux forts et des engagements écrits de la part de la Direction nationale UNSS ! C'est ce qui a fait défaut depuis le début de la pandémie.

Nous espérons que votre arrivée Monsieur Girault donnera un souffle nouveau au sport scolaire. Pour le SNEP-FSU il faut dans l'urgence :

- Travailler à un protocole UNSS intégrant la pratique des AS
- Reprendre les rencontres de toutes les APSA en présentiel en réfléchissant à leur périmètre et mise en œuvre. Les rencontres en distanciel telles qu'elles ont pu être développées ont fait fuir une bonne partie de nos élèves, nous l'avons dit maintes fois.
- Recentrer le projet UNSS sur son projet sportif et artistique. Les thèmes transversaux de plus en plus mis en avant dans les dernières années, et bien qu'importants, diluent ce qui est au cœur du sport scolaire à savoir les pratiques physiques et artistiques.

L'attachement du SNEP-FSU et de l'ensemble des enseignants d'EPS animateurs d'AS au sport scolaire et à ses valeurs est sans faille. Il s'agit d'une construction professionnelle, d'un bien commun que nous défendrons ardemment et que nous souhaitons voir encore se développer. Des débats émergeront, des désaccords aussi mais c'est là le signe d'une association, d'une fédération vivante et démocratique.

Nous émettons le vœu que 2022 voit l'UNSS, le sport scolaire prendre un nouvel élan et participe pleinement de la dynamisation du sport en France qui est en très grande souffrance lui aussi.